

# FORMATION EN CANCÉROLOGIE

*à destination des travailleurs sociaux de Franche-Comté*

« La survenue d'un cancer dans une situation de précarité :  
l'enjeu d'un réseau partenarial »

## Rôle de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)

Elodie DAVAIN, ASS PASS Hôpital Nord Franche-Comté

Nadia GHARET, médecin PASS Hôpital Nord Franche-Comté

*mardi 17 mai 2022*

# Définitions générales

- ▶ « Loi d'orientation N°98-657 du **29 juillet 1998** relative à la lutte contre les exclusions »
- ▶ Dispositif **national** créé par les articles L6112.1-3-6 du code de santé publique ; 430 PASS environ (**Collectif National**)
- ▶ Il existe un **référentiel** PASS avec la circulaire de **2013**
- ▶ Les PASS s'intègrent dans le Projet Régional de Santé-BFC (2018-2028) et le **Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes démunies-BFC** (2018-2023)
- ▶ Il existe une **coordination régionale** des PASS-BFC, née en **2016**
- ▶ Financement par le Fonds d'Intervention Régional (**FIR**)

# Missions

- ▶ « *La PASS\* est un:*
  - *Dispositif adapté aux personnes en situation de précarité.*
  - *Dispositif qui vise à [leur] faciliter l'accès au système de santé et à les aider dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits. » \*circulaire 2013*
- ▶ Sa mission est d'accueillir des **personnes malades**, en difficulté dans leur **parcours de soin** (accès aux soins, renoncement, retard diagnostique, détresse, interruption...) du fait de leur situation de précarité.
- ▶ Son organisation et son activité s'articulent autour du **binôme médecin/assistante sociale**.

# Missions

- ▶ « *La PASS\* doit :*
- *offrir un **accès aux soins** et un accompagnement soignant et social aux patients dans la perspective d'un retour à l'offre de soins de droit commun.*
- *agir à l'intérieur de l'établissement et à l'extérieur de celui-ci pour **faciliter le repérage et la prise en charge de ces patients** et construire un partenariat institutionnel élargi. »*

*\*circulaire 2013*

# Pour qui ? ou le repérage de la précarité

- ▶ Personnes ayant un besoin de soins **et** en situation de précarité **et** en difficulté d'accès aux soins :
  - **Logement** : absence de logement, menace d'expulsion, hébergement précaire/insalubre/115 ...
  - **Problèmes financiers** : absence de ressources, surendettement, baisse importante des ressources ...
  - **Isolement** : handicap, absence d'entourage, difficultés relationnelles, rupture de lien ...
  - **Vulnérabilité sociale** : violences conjugales, illettrisme, fragilité psychologique, barrière de la langue, migrants, mineurs non accompagnés, conduite addictive, IVG ...
  - **Administrative** : absence de couverture sociale/ incomplète

# Pour faire quoi concrètement?

- ▶ La PASS permet de **voir un médecin** en consultation pour faire le point sur des problématiques de santé + lien intra et extrahospitalier.
- ▶ La PASS permet un **accès aux examens complémentaires** (prise de sang, radios, consultation spécialisée...)
- ▶ La PASS permet de **fournir des médicaments** (au livret hospitalier)
- ▶ La PASS permet un **accompagnement social global**, en lien avec la ville (analyse sociale, dossiers administratifs\_ couverture médicale, IJ, RSA, MDPH...) et l'intra-hospitalier.

# Comment? ou le recours à la PASS

- ▶ **En sortie d'hospitalisation :**
  - *Délivrance de médicaments, contrôle biologique, examens complémentaires, soins infirmiers, suivi médical ...*
- ▶ **Après un passage aux urgences (adultes, gynécologiques ou pédiatriques)**
  - *Délivrance de médicaments, contrôle biologique, examens complémentaires, suivi médical ...*
- ▶ **Sur sollicitation des professionnels extérieurs**
  - *Demande de consultation médicale, d'examens complémentaires, de biologie, d'avis spécialisé ...*
- ▶ **Recours direct de la personne**

# Organisation de la PASS à l'HNFC

- ▶ Un service médicalisé (pôle ville-hôpital) localisé dans le **hall d'entrée de l'hôpital**
- ▶ Un **personnel dédié (1 ETP infirmière d'accueil, 1 ETP assistante sociale, 0,8 ETP médecin, du temps de psychologue)**
- ▶ **De l'interprétariat professionnel en santé**
- ▶ **Un plateau technique à Trévenans + 2 sites annexes en ville**
- ▶ **La pharmacie hospitalière**
- ▶ **Des partenariats intra-hospitaliers et extrahospitaliers (institutionnels et associations)**
- ▶ **Une expertise pour mettre en place un projet de soins adapté**
- ▶ **Une équipe coordonnée (staff quotidien)**

# Les PASS en BFC

## Offre des PASS en BFC

→ **17 PASS généralistes**

→ 14 proposant un temps médical dédié



# Les limites

- ▶ Certains **soins infirmiers de ville**; mise en place des piluliers, injections d'insuline et surveillances au domicile...
- ▶ Les soins de **kinésithérapie**
- ▶ La **dentisterie**
- ▶ Les **visites à domicile**
- ▶ La **santé mentale** (psycho traumatisme et pathologies psychiatriques)
- ▶ Les **déserts médicaux**

# Ce qu'on entend à la PASS

## ▶ Du côté des patients

- *« Je suis perdu », « je sais pas comment faire, qui aller voir »*
- *« J'ai vendu ma voiture pour financer les soins de ma mère et je n'ai plus d'argent... », « Je voulais me débrouiller seul, mais aujourd'hui je n'peux plus »*

## ▶ Du côté des AS

- *« C'est une situation compliquée, je ne sais plus qui interpellier »*
- *« Y'a toujours quelque chose qui se rajoute et qui freine le dossier ou les soins... »*

## ▶ Du côté des médecins

- *« La précarité brouille les pistes, on ne voit plus que ça », le patient se réduit à « ça », le patient devient « un problème social »*

## ▶ ***Enjeu partenarial pour une prise en charge optimale du patient en situation de précarité et présentant un cancer***

# Melle L , 15ans

## ▶ Présentation de la situation

- ▶ La patiente est une jeune fille de 15 ans, d'origine marocaine qui bénéficie d'une nationalité italienne.
- ▶ Elle est arrivée en France, sur Montbéliard (25) avec sa famille, 7 mois avant la prise en charge par le service de la PASS.
- ▶ Elle est bénéficiaire de la **Carte Européenne d'Assurance Maladie**
- ▶ Elle est souffrante depuis 9 ans. Le suivi médical s'est arrêté depuis l'arrivée en France.
- ▶ C'est l'Assistante Sociale du Centre Médico Social de secteur qui interpelle la PASS pour reprendre le suivi médical.

# Melle L, 15ans

- ▶ **Organisation de la prise en charge au sein de la PASS**
  
- ▶ 2 rendez-vous, le même jour, sont donnés à la patiente et sa famille.
  - objectif: optimiser le temps de déplacement sur la structure pour l'enfant, éloignée géographiquement (2bus), et dont le responsable légal travaille (intérimaire à PSA)
  - 1 RDV avec l'assistante sociale de la PASS et 1 RDV avec le médecin de la PASS, le même jour.

# Melle L, 15ans

## ▶ L'accompagnement social

Cet accompagnement s'est effectué de Mars à Juin 2021

- 6 **entretiens** avec la famille: Evaluation de l'entrée dans le dispositif PASS et information sur le fonctionnement du service, de l'ouverture des droits CPAM possible, de la situation familiale globale
- Entretiens **informels** à la demande du père, à chaque passage hospitalier afin de faire le point sur l'avancée des demandes
- Lien avec la **pharmacie** hospitalière (médicaments)
- Constitution du **dossier PUMA +CSS** pour la famille (Dossier Européen inactif)
- Lien **CPAM** (mail, courriers postaux)
- Lien AS / **CMS**
- Lien interne avec le **bureau des entrées HNFC** pour mise en attente de la facturation

# Melle L, 15ans

## ► Prise en charge médicale

- Consultation avec le médecin de la PASS pour évaluation de la problématique médicale le 12/03/2021
- **Neuroblastome récidivant de stade IV** (médiastinal avec envahissement médullaire) évoluant depuis 2012, traité en Italie avec chimio, radiothérapie et allogreffe il y a 6ans
- Prise de contact auprès d'**Oncolie** pour mise en relation avec l'oncologue de spécialité
- L'oncopédiatre du CHRU Besançon fixe un premier RDV de consultation au **23/03/2021**
- Liaison médecin PASS HNFC / médecin PASS CHRU / médecin onco pédia CHRU (mail ou téléphone)
- La **demande d'ALD** sera faite par l'oncopédiatre, dès l'ouverture des droits CPAM et de façon rétroactive, à la date du 1<sup>er</sup> RDV (23/03/2021)
- Organisation du suivi en HDJ pas possible (frais d'hospitalisation trop lourds pour la famille), discussion (téléphonique) avec l'oncopédiatre pour obtenir des consultations groupées (le même jour) sur le CHRU
- Suivi médical en parallèle à la PASS Trévenans jusqu'au 18/06/21 (médecin/médicaments)

# Mme B, 65ans

## ► Présentation de la situation

- La patiente est une femme âgée de 65 ans, d'origine algérienne, elle ne parle pas le Français.
- Elle est hébergée chez son fils, à Montbéliard (25).
- Madame est arrivée 2 ans auparavant, sous le couvert d'un **VISA touristique**. Au moment de notre rencontre, elle est en **situation irrégulière** du fait de l'expiration de son VISA.
- Madame est déjà suivie par le service d'Oncologie de l'HNFC. La famille a financé les soins, jusqu'alors. C'est au détour d'une consultation médicale qu'elle fait part des **difficultés financières** pour la poursuite des soins.
- La famille a d'abord rencontré **l'Assistante Sociale du service** d'Oncologie qui les a orientés sur le service de la PASS de l'HNFC.

# Mme B, 65ans

## ▶ Organisation de la prise en charge au sein de la PASS

- 1 premier RDV avec l'Assistante sociale PASS
- Pas de RDV médical programmé avec le médecin PASS

## ▶ Prise en charge médicale

- **Cholangiocarcinome avec métastases ganglionnaires**
- Elle sera assurée par les consultations d'oncologie au Mittan (Montbéliard)

# Mme B, 65ans

## ▶ L'accompagnement social

Cet accompagnement s'est effectué de Mars à Juin 2021

- 5 **Entretiens** avec le fils de Madame : Evaluation de la situation globale de la patiente, questionnement sur les droits CPAM possible, information sur le service PASS, écoute et réassurance ...
- Entretiens **informels** réguliers lors des passages de monsieur au moment de la récupération des traitements, du dépôt de pièces justificatives...
- Constitution du **dossier AME** et liaison avec la **CPAM** // au délai de traitement, // aux justificatifs manquants...
- Liaison avec **Assistante Sociale du service d'Oncologie** et triangulation avec le médecin en charge de la patiente :
  - ▣ → Lien sur la demande CPAM en cours et l'avancée de la prise en charge
  - ▣ → Lien sur l'organisation des soins possibles en interne (ex : besoin de pansements sur chambre implantable = non possible par IDE de ville)
- Lien avec la **pharmacie HNFC** // demande de délivrance des traitements
- Liaison avec le **service facturation** pour la mise en attente.

# M. T, 73ans

## ► Présentation de la situation

- Le patient est âgé de 73 ans, il est originaire de **Géorgie**. Ne parle pas Français.
- Il est demandeur d'Asile, en France depuis – de 3 mois
- Domicilié au PADA de Montbéliard mais vit **dans sa voiture**, dans un parking situé sur Belfort
- Il est orienté par la référente sociale du PADA, en charge de sa situation et en parallèle par un médecin du CHRS de Belfort qui a vu monsieur dans le cadre de l'accueil de jour.
- Monsieur a été vu par le service PASS et rapidement hospitalisé suite à un passage aux urgences, en week -end

# M. T, 73ans

## ▶ Organisation de la prise en charge au sein de la PASS

- 2 rendez-vous, sont donnés le même jour au patient
- 1 RDV avec le médecin de la PASS
- 1 RDV avec l'assistante sociale

# M. T, 73ans

- ▶ **L'accompagnement social** (Octobre 2021 à Janvier 2022)
  - 1 Entretien avec monsieur : entretien difficile du fait de la barrière de la langue
  - Liaison avec référente sociale et questionnement sur les conditions matérielles d'accueil. Monsieur est éligible à une place en CADA mais pas de place à ce jour.
    - ◻ → Lien avec la référente **PADA**
    - ◻ → Lien avec **OFII** par mail + appels téléphoniques
  - Réflexion commune entre l'OFII, Assistante Sociale PASS et Assistante Sociale Service d'hospitalisation // meilleures solutions d'**hébergement** : **CADA, LHSS**, transfert en onco gériatrie ou SSR polyvalent
  - Lien avec les LHSS // possibilité d'accueil
  - Lien avec la cadre du service d'hospitalisation // soins et à la situation sociale
  - Liaison entre Assistante Sociale HNFC / Assistante sociale PASS pour trouver la meilleure prise en charge des soins hospitaliers = **Demande de soins urgents et vitaux**
  - Lien avec Assistante Sociale SSR polyvalent / ASS PASS sur la situation dans sa globalité
  - Lien avec la pharmacie hospitalière

# M. T, 73ans

## ► Prise en charge médicale

- Première consultation médicale à la PASS le 26/11/21
- **Adénocarcinome prostatique G9 (ISUP-G4), diagnostiqué en Géorgie**
- On programme une biologie, une demande de scanner TAP et une consultation auprès de l'urologue HNFC
- 29/11/21-23/12/21: hospitalisation en urgence pour AEG, en secteur d'urologie
  - ▣ Bilan d'extension: cancer agressif multimétastatique
  - ▣ Intervention chirurgicale et pose de sonde de néphrostomie gauche
  - ▣ RCP: hormonothérapie + cs onco
  - ▣ La PASS fournit l'**interprétariat** téléphonique à l'urologue et à l'oncologue
  - ▣ La médecin de la PASS agit en interne pour **maintenir le patient hospitalisé** (sonde de néphrostomie percutanée, conditions de vie et vulnérabilité)
- 23/12/2021: transfert au SSR
- 24/12/21 au 11/01/2022: hospitalisation en secteur néphrologie pour insuffisance rénale aigüe
  - ▣ Intervention chirurgicale sonde JJ le 30/12/21
- 11/01/2022-30/01/22: hospitalisation en SSR et **décès** sur septicémie

# Finalemment

- ▶ Dans les cas cliniques présentés, on peut constater qu'il n'y a eu **aucune rupture de soins** malgré la précarité des situations rencontrées.
- ▶ Le **réseau partenarial intra et extra hospitalier** a permis une prise en charge globale des patients.



# Messages clés

- ▶ La PASS prend en charge des patients ayant une **absence** de couverture sociale ou une couverture partielle.
- ▶ La PASS soutient et **facilite le parcours de soins** des patients en situation de précarité ou de culture différente.
- ▶ La PASS permet la délivrance de médicaments au **livret hospitalier**, la réalisation de biologie, d'imagerie et l'accès aux consultations de spécialité sur l'hôpital.
- ▶ La PASS est « **Créateur de soins** » autour du patient en situation de précarité.
- ▶ La PASS est **facilitateur du lien ville>hôpital ou hôpital>ville** pour le patient.



**de votre attention**